

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration de l'Agence de la santé et de services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue le 16 janvier 2007 par voie de conférence téléphonique, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.

Étaient présents:

Blais, Maurice
Ducharme, Marcel
Foisy, Jean-François
Gagné, Doris
Ouellet, Yvan
Lachapelle, Thérèse

Legault, Carol
Martineau, Mario
Parkinson, Merle
Sabourin, Nicole
Thiffault, Daniel

Étaient absents:

Beaulieu, Céline

Langevin, Nicole

Secrétaire-rédactrice:

Didoné-Arseneau, Sylvie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Jean-François Foisy et appuyée par monsieur Maurice Blais, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination au poste de commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services
4. Levée de la séance

RÉSOLUTION NO ASSSL 2006-069

3. NOMINATION AU POSTE DE COMMISSAIRE RÉGIONAL AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

CONSIDÉRANT que la nomination du commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services relève du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite du détenteur de poste, monsieur Marc Chouinard, le 2 mars 2007;

CONSIDÉRANT la création d'un comité de sélection le 9 janvier 2007;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par monsieur Carol Legault, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ACCEPTER la recommandation du comité de sélection à l'effet de nommer monsieur Michel Coutu à titre de commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services à compter du 1^{er} mars 2007;

D'ÉTABLIR la rémunération de monsieur Michel Coutu à 110% de son salaire actuel, sans dépasser le maximum de la classe salariale 16.


RÉSOLUTION NO ASSSL 2006-070

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h 15.



Maurice Blais
Président



Jean-François Foisy
Secrétaire